



Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mercredi 29 juin 2022]

Date de la convocation

23 juin 2022

Date de mise en ligne

1^{er} juillet 2022

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 26

Procurations : 7

Votants : 33

Présents : Martine SOUQUET, Maire, Francis RUFFEL, Pierre TRANIER, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Eric PILUDU, Christian PERO, *Maires Adjointes*, Monique GUILLE, Thierry BODDI, Isabelle BEAUVAIS, Lahcene BAAZIZ, Philippe ISSARD, Christel PALIS, Dany PORTES, Arnaud ELGOYHEN, Daniel RIBES David AMALRIC, Martine VIOLETTE, Anne DUBIER, Laurent SQUASSINA, Agnès MERONI, Elisa GILLET, Jean BATAILLOU, Gabriel CARRAMUSA, Dominique BOYER, Thomas DOMENECH, *Conseillers*

Absents et représentés : Christelle HARDY, Claire VILLENEUVE, Thierry VOGELAAR, Marie MONTELS, Martine MOSTARDI, Corinne DARMANI, Jean-Marc AGUERRE

Absents :

N° 082/ 2022

Secrétaire de séance : Dany PORTES

OBJET DE DELIBERATION : Don à la Ville de Gaillac

Madame le maire propose au conseil municipal l'acceptation du don de M. Jean-Pierre Monestié, demeurant 1 rue Peyrolière 81000 Albi, à la Ville de Gaillac de la carte suivante : "Les généralités de Montauban et de Toulouse", 1701, 96 cm x 136 cm, encadrée sous verre.

Elle est composée de huit pièces gravées, coloriées et assemblées à cet effet. Elle comporte la dédicace à Mgr Le Goux de la Berchère.

Cette carte sera intégrée au fonds moderne des Archives municipales sous la cote 37 S et sera valorisée en étant exposée dans la salle de lecture des archives à l'hôtel Pierre de Brens.

VOTE : à l'unanimité des membres présents

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

ACCEPTE le don mentionné plus haut,

DONNE POUVOIR à Madame le Maire de signer toutes pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Madame le Maire,

Martine SOUQUET

Fait à Gaillac le 30 juin 2022